



## **SYNDICAT NATIONAL CFTC Finances Publiques Section du Pas de Calais**

**Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !**

### **Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail du 11 juillet 2017**

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 11 juillet 2017. Sous la présidence de M. Roulet, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. La séance a été ouverte à 09h30 pour être clôturée à 16h15.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires, FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC-UNSA DGFIP 62, Monsieur Royer, Monsieur Wintrebert, Mme Rivaux infirmière et Mme HEROUER secrétaire animatrice du CHSCT

**L'ordre du jour du CHSCT est le suivant**

#### **1) *Projet de restructuration du réseau territorial 2018***

- 1. Transfert et fusion de la trésorerie mixte de Rouvroy avec celle de Vimy (1<sup>er</sup> janvier 2018)*
- 2. Fermeture de la Recette des Finances de Boulogne-sur-Mer (1<sup>er</sup> janvier 2018)*
- 3. Transfert du siège du SPF de Montreuil-sur-Mer à Boulogne-sur-Mer (1<sup>er</sup> septembre 2018)*
- 4. Transfert du siège du SPF de Saint-Pol-sur-Ternoise à Arras (1<sup>er</sup> septembre 2018)*

#### **2) *Questions diverses***

## **1) Projets de restructuration du réseau territorial 2018**

### **Transfert et fusion de la trésorerie mixte de Rouvroy avec celle de Vimy (1<sup>er</sup> janvier 2018)**

Pour la direction, le rapprochement de ces deux trésoreries devrait permettre de disposer d'une équipe plus étoffée, d'améliorer les conditions de vie au travail des agents et de faciliter le pilotage et l'organisation du travail.

Ces deux trésoreries sont distantes de 10 km et dépendent de la même RAN (Lens) , gèrent 8 communes pour Rouvroy et 12 pour Vimy.

Les locaux de la trésorerie de Vimy viennent d'être rénovés suite à l'incendie de 2016 et doivent permettre l'implantation des 3 agents avec un aménagement restreint.

La nouvelle structure comportera 8 agents avec le remplacement du chef de poste de Rouvroy ( présent durant deux mois pour faciliter le transfert) par la création d'un emploi A au 1er septembre 2018.

L'aménagement se fera en fonction de la décision d'orientation du travail (pôle recettes-dépenses ou portefeuilles) en concertation entre les agents et le chef de service. Les plans évoqués ne peuvent être en l'état votés par le CHS , une nouvelle « mouture » sera présentée au prochain CT sur cette restructuration.

Les discussions ont permis d'envisager un local convivialité à l'étage et, suivant l'implantation du cadre A, le maintien du local archives, enfin envisager pour ce dernier. La baie de brassage serait coffrée si le cadre A devait travailler dans ce bureau.

La plage d'accueil du public sera identique mais les agents sont actuellement soumis à un régime horaire différent (répartition des obligations horaires hebdomadaires sur 5 jours pour Rouvroy et sur 4 jours et demi pour Vimy), il sera donc proposé un vote afin d'établir les nouvelles règles horaires suite à la fusion.

L'immeuble situé 18 rue Maréchal Foch à Rouvroy sera confié à la Direction immobilière de l'État pour mise en vente.

**Pour CFTC 62, ce transfert d'une trésorerie qui fonctionnait parfaitement ne s'imposait pas, mais en CHS, notre avis concerne les conditions de travail, sécurité et hygiène. Sans plan concret, dans des locaux restreints au RDC, nous avons donc voté contre.**

### **Fermeture de la Recette des Finances de Boulogne-sur-Mer (1<sup>er</sup> janvier 2018)**

Pour rappel, la Recette des Finances (RF) de Boulogne-sur-mer assure des missions de pilotage et d'animation essentiellement sur des métiers de la gestion publique : recouvrement de l'impôt, secteur public local et CDC. Les missions de la RF seront reprises par les équipes de direction.

Cette dernière explique cette fermeture par la baisse du nombre de RF sur le plan national, ce rôle de centralisation comptable modifié par la gestion CHORUS et non par une logique immobilière.

Trois services sont concernés par cette restructuration : la RF faisant l'objet de la fermeture, les services de direction vers lesquels les missions sont transférées et les services d'implantation des agents sur Boulogne. Le CDFIP de Boulogne-sur-mer pourrait accueillir, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'ensemble des agents auparavant à la RF.

En effet, les agents ne souhaitent pas suivre leur mission, avec 115 km en moyenne de trajet, il n'y a là aucune surprise mais un sérieux problème de compétence sur Arras ; 3 ont obtenu une mutation au 1er septembre, les autres devraient intégrer le site de Boulogne, en sus des agents du SPF de Montreuil. Il reste à en déterminer les modalités exactes.

Par ailleurs, aucun agent ne souhaite donner suite à la proposition de RAN Arras avec détachement sur Boulogne sans aucune garantie de durée ( 3 ou 4 ans ....).

Cependant, la direction souhaite garder la compétence (notamment CDC) des agents en poste et évoquera en CT le rattachement à une structure ( CH ou Municipale...mais aucun lien ???).

La direction cherche à établir un contrat avec la femme de ménage sur la base du 17h30 existant...à suivre...

Enfin, toujours sur Boulogne, une réflexion sera menée pour accueillir les huissiers et les agents RF avec un maximum de proximité, dans la mesure où suite au désamiantage, l'implantation des nouvelles cloisons peut être encore déterminée.

Les opérations de déménagement seront assurées début 2018 par un prestataire de service externe. Un archivage important est à prévoir auparavant (aucun archivage n'a été réalisé depuis au moins 4 ans). Il faudra aussi quantifier la quantité d'archives à transférer.

L'immeuble situé 16 rue Victor Hugo à Boulogne sera confié à la Direction immobilière de l'État pour mise en vente, pour la partie Domaniale et le bail sera résilié avec un préavis de 6 mois pour la partie locative.

**L'avenir nous dira ce qu'il va advenir mais à ce jour ....**

**CFTC-DGFIP 62a encore une fois voté contre ce projet qui nuit grandement aux conditions de travail de nos collègues ( + de 100 kms pour suivre la mission ) ou une précarité en cas de détachement....Bravo à la direction qui une fois de plus va perdre la compétence des agents d'un service spécifique....**

### **Transfert du siège du SPF de Montreuil-sur-Mer à Boulogne-sur-Mer (1<sup>er</sup> septembre 2018)**

« Le SPF de Montreuil-sur-mer est un poste comptant 9 emplois. Le projet présenté consiste à en transférer le siège au CDFIP de Boulogne-sur-mer. Cette opération permettra un rapprochement des équipes et une mutualisation des méthodes de travail, dans l'attente de la fusion qui devrait intervenir en 2019. Ce dispositif facilitera également la mise en place d'une éventuelle entraide entre les deux services afin d'uniformiser les délais de publication avant fusion ». Ces propos de la direction sont avant tout le moyen de faire une étape avant **la prochaine fusion en 2019**.

Les deux CDFIP sont éloignés de 41 km, les services impactés sont le SPF de Montreuil-sur-mer et le SPFE de Boulogne. Le SPFE de Boulogne sera réaménagé pour permettre l'installation des agents de Montreuil-sur-mer mais pour le moment chaque entité garde ses compétences.

Le CDFIP de Boulogne-sur-mer accueillera au 1<sup>er</sup> septembre 2018 les agents en provenance du SPF de Montreuil-sur-mer.

Un accueil commun des usagers sera mis en place à Boulogne. En outre, la possibilité de travail à distance sera étudiée dans le cas où les agents ne suivraient pas leur mission.

En cas de mise en place du travail à distance, le pilotage de l'équipe de Montreuil-sur-mer sera assuré par la responsable du SPF de Boulogne 2.

Il n'y aura plus d'accueil du public à Montreuil-sur-mer. Le public sera orienté vers le SPF de Boulogne 2.

Le transfert de siège du SPF de Montreuil-sur-mer s'accompagnera d'un projet immobilier visant à accueillir les agents au sein de l'immeuble, situé 26 rue d'Aumont à Boulogne-sur-mer dans l'espace occupé actuellement par le SPFE de Boulogne-sur-mer.

Tous les agents ne vont pas suivre leur mission, il reste à définir précisément les « futures » structures.

**CFTC-DGFIP 62 s'est abstenue sur ce point dans la mesure où ce point d'étape pourrait apporter des éléments importants pour définir la prochaine fusion. Encore une fois, il s'agit d'un vote CHS et non CT, nous ne souhaitons pas la fusion à venir, mais si ce transfert peut aider à la bonne installation des agents par la suite....même si les agents subissent un peu plus tôt ce changement il est vrai.....**

## **Transfert du siège du SPF de Saint-Pol-sur-Ternoise à Arras (1<sup>er</sup> septembre 2018)**

Le SPF de Saint-Pol-sur-Ternoise est un poste comptant 4 emplois. Ce projet comme le précédent servira de point d'étape avant la prochaine fusion.

Le CDFIP d'Arras accueillera au 1<sup>er</sup> septembre 2018 les agents en provenance du SPF de Saint - Pol - sur- Ternoise.

Un accueil commun sera mis en place avec le SPFE d'Arras.

En matière de publicité foncière, il n'y aura plus d'accueil du public à Saint-Pol-sur-Ternoise. Le public sera orienté vers le SPF d'Arras 2.

Le transfert de siège du SPF de Saint-Pol-sur-Ternoise se réalisera avec l'utilisation de deux bureaux de réserve (41 m<sup>2</sup>) conservés au SPFE d'Arras lors du rapprochement du SPF et de l'Enregistrement.

En cas de travail à distance, les agents seraient maintenus dans les locaux actuels, sans changement.

Aucun agent ne souhaite suivre sa mission, il pourrait alors rester un accueil pour les notaires sur le site, avec une échéance en Août 2020. En effet, avec deux départs en retraite prévus à cette date, les deux agents restants devront intégrer le site d'Arras et les travaux seront réalisés sur ce site pour la structure finale.

Les dates du déménagement reste à préciser.

**CFTC-DGFIP 62 s'est abstenue pour les mêmes raisons sachant que les agents gardaient pour le moment leur place mais surtout en espérant que la prochaine fusion profiterait de l'expérience de l'autre transfert pour une fusion , malheureusement inéluctable, aboutie.**

### **Questions diverses**

-La direction s'est renseignée sur l'exemple de l'Oise qui par un organisme privé a mis à disposition 2 médecins pour les visites obligatoires ....**voilà une première étape ...Mais cette démarche aurait du être réalisée plus tôt....une fois de plus, la direction n'a rien prévu en amont...**

- Vimy : le ménage du site a été remis en place à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

- Cantine d'Arras : Les engagements pris ont pour le moment été respectés ; mise en place d'un contrat « rongeurs » et actions ponctuelles sur les insectes suivant nécessité.

**Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT**

**Yann Plouviez**

**SIP de LILLERS**

**Clémentine Leuthreau-Cailleretz**

**PCE Arras**

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**

**<http://062.cftc-tresor.fr>**

**CFTC : le syndicat constructif**

**- 4 -**